

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

**Nice Côte d'Azur s'associe  
avec l'association Protection,  
Amélioration, Conservation,  
Transformation de l'habitat  
pour les logements  
aux personnes âgées et  
handicapées**

Date de mise en ligne : jeudi 16 septembre 2010



- Actualité -

---

Nice Premium

---



## **JDAC**

À cause d'un logement inadapté, le quotidien des personnes âgées ou handicapées demeure limité. La communauté urbaine Nice Côte d'Azur s'engage, de 2010 à 2015, à verser une subvention de 17 000 euros par an à l'association Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat (PACT) dans le cadre du deuxième programme de l'habitat. "Nous avons l'objectif de réhabiliter 100 logements par an", confie Frédéric Izzo, le directeur de la PACT dans les Alpes-Maritimes. Plusieurs transformations sont prévues comme l'élargissement des portes pour permettre le passage d'un fauteuil roulant, la mise en place de plans inclinés, des sièges élévateurs pour les logements à plusieurs étages, etc. "On envisage aussi de sécuriser les logements notamment pour personnes âgées qui seraient exposées à des risques en utilisant par exemple des appareils électriques ou fonctionnant au gaz".

## **Comment accéder à un logement accessible ?**

Pour bénéficier d'aides, de subventions et de prêts (la PACT gère aussi des prêts à taux zéro) nécessaires à la transformation d'un logement, Frédéric Izzo énonce "qu'il y a un plafond de ressources à ne pas dépasser. Il correspond environ à celui qui permet d'accéder à un logement social". La carte d'invalidité peut s'avérer également indispensable pour justifier de son handicap auprès du Conseil Général, de la communauté urbaine ou de l'État. Certaines personnes peuvent souffrir d'un handicap impossible à percevoir comme par exemple l'insuffisance respiratoire.

Des logements devraient déjà être transformés d'ici la fin de l'année. Frédéric Izzo l'affirme : "On va travailler avec des associations qui accompagnent des personnes âgées et handicapées". "Vraisemblablement, l'action va commencer au mois d'octobre. D'octobre à décembre, on a peut-être la possibilité de réhabiliter une dizaine de logements".